

CHEMILLIEU

Bouvet Anthelme. Nommé maire de Chemillieu par arrêté du représentant du peuple Letellier, le 7 nivôse an III. Il est installé le 27 nivôse an III.

Brillat-Savarin. (Voir *Belley & Nattages*). Signataire du cahier de doléances de Chemillieu, le 9 mars 1789.

Dogniet Claude. Elu caporal de la Garde Nationale de Chemillieu et Nattages, le 21 germinal an IV. Elu caporal de la Garde Nationale de Chemillieu et Nattages le 8 nivôse an VI.

Molin Guillaume, né en 1748 à St Didier. Ordonné en 1773. Augustin. Il abjure sa foi et abdique sa prêtrise, le 27 pluviôse an II.

Monet. Signataire du cahier de doléances de Chemillieu, le 9 mars 1789.

Perrin. Signataire du cahier de doléances de Chemillieu, le 9 mars 1789.

Perrin Anthelme. Fils de Charles Perrin. Elu caporal de la Garde Nationale de Chemillieu et Nattages, le 20 floréal an VII.

Perrin Anthelme. Fils de Vincent Perrin. Elu caporal de la Garde Nationale de Chemillieu et Nattages, le 20 floréal an VII.

Perrin Antoine. Fils de Pierre Perrin. Elu lieutenant de la Garde Nationale de Chemillieu et Nattages, le 20 floréal an VII.

Perrin Pierre. Fils de Vincent Perrin. Elu caporal de la Garde Nationale de Chemillieu et Nattages, le 21 germinal an IV. Elu caporal de la Garde Nationale de Chemillieu et Nattages le 8 nivôse an VI.

Perrin Pierre. Fils d'Anthelme Perrin. Elu sergent de la Garde Nationale de Chemillieu et Nattages, le 21 germinal an IV. Elu sous-lieutenant de la Garde Nationale de Chemillieu et Nattages, le 20 floréal an VII.

Perrin Dessirmeur Anthelme. Signataire du cahier de doléances de Chemillieu, le 9 mars 1789. Nommé agent national de Chemillieu par arrêté du représentant du peuple Letellier, le 7 nivôse an III. Il est installé le 27 nivôse an III.

Simon Laurent. Elu caporal de la Garde Nationale de Chemillieu et Nattages le 8 nivôse an VI.

Truchard Dumolin. Signataire du cahier de doléances de Chemillieu, le 9 mars 1789.

Verard. Signataire du cahier de doléances de Chemillieu, le 9 mars 1789.

Vivier Anthelme. Fils de Claude. Elu capitaine de la Garde Nationale de Chemillieu et Nattages le 8 nivôse an VI. Elu capitaine de la Garde Nationale de Chemillieu et Nattages, le 20 floréal an VII.

Vivier Anthelme dit **Godard.** (Voir *Belley*). Signataire du cahier de doléances de Chemillieu, le 9 mars 1789. Elu capitaine de la Garde Nationale de Chemillieu et Nattages, le 21 germinal an IV.